



District de la Loire de Football - 2, rue de l'Artisanat - 42270 Saint-Priest en Jarez
district@loire.fff.fr - 04 77 92 28 70

Délégation du Roannais - 58 boulevard Baron du Marais - 42300 Roanne
delegation-roanne@loire.fff.fr - 04 77 44 51 90

<https://loire.fff.fr>

COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE • SAISON 2024-2025

CHARTRE DÉONTOLOGIQUE

Je m'engage :

- à respecter les différentes instances qui dirigent le football ;
- à être courtois, discret et respectueux vis-à-vis des joueurs, dirigeants, éducateurs et autres membres de club ;
- à ne jamais garder rancune d'événements passés et en le faisant savoir ;
- à rester impartial en toutes circonstances ;
- à véhiculer en permanence une image positive et valorisante de l'arbitre et de l'arbitrage ;
- à connaître les Lois du jeu et divers règlements liés aux compétitions arbitrées et à m'y conformer ;
- à honorer mes désignations de matchs pour lesquelles la Commission m'a convoqué en arbitrant qu'un match par jour et limité à deux par semaine ;
- à honorer mes convocations devant une Commission du District ou de la Ligue ;
- à ne pas arbitrer de tournois ou autres rencontres de ce type sans autorisation préalable de ma Commission ;
- à rédiger mes rapports disciplinaires dans les 48 heures qui suivent la rencontre, et en réservant la teneur de ceux-ci aux instances du District (Comité Directeur, Commission de Discipline, Commission de l'Arbitrage, etc.) ;
- à arriver une heure minimum avant le début des rencontres ;
- à avoir une tenue civile correcte ou conforme avec les obligations de ma fonction ;
- à avoir une tenue sportive propre, en tout cas être vêtu d'un équipement sportif récent excluant tout signe d'ordre politique, religieux, professionnel, syndical ou publicitaire ;
- à respecter strictement le barème des indemnités allouées pour le remboursement des frais de déplacement et des indemnités d'équipement ;
- à accomplir toutes mes formalités administratives avec le plus grand sérieux notamment prévenir 4 semaines à l'avance la Commission de mes indisponibilités ;
- à être toujours prêt physiquement et techniquement ;
- à participer aux sessions de formation mise en place par la Commission de l'Arbitrage ;
- à m'intéresser à la vie du club que je représente au statut de l'arbitrage ;
- à m'interdire toute discussion ou toute participation d'ordre religieuse, politique, syndicale, professionnelle dans le cadre de mon activité d'arbitre ;
- à m'interdire toute discussion ou commentaire à l'égard du District de la Loire, de la Commission, des arbitres, des clubs, des joueurs ou autres. Cela s'applique également par l'intermédiaire de la presse et des réseaux sociaux.

**Je soussigné(e),
certifie avoir pris connaissance de la charte déontologique en vigueur pour la saison en cours
et m'engage à la respecter en tous points.**

Date :

Signature de l'arbitre (obligatoire)